



Cahiers de l'Urmis

6 | 2000

Multiculturalisme : politiques publiques et usages de l'ethnicité

JULIE THERMES - *Essor et déclin de l'affirmative action. Les étudiants noirs à Harvard, Yale et Princeton*

Éditions du Cnrs, collection « Cnrs histoire » Paris 1999, 376 pages
(préface d'André Kaspi)

François Vourc'h



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/urmis/302>
ISSN : 1773-021X

Éditeur

Urmis-UMR 7032

Édition imprimée

Date de publication : 15 mars 2000
ISSN : 1287-471X

Référence électronique

François Vourc'h, « JULIE THERMES - *Essor et déclin de l'affirmative action. Les étudiants noirs à Harvard, Yale et Princeton* », *Cahiers de l'Urmis* [En ligne], 6 | mars 2000, mis en ligne le 15 septembre 2003, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/urmis/302>

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.



Les contenus des *Cahiers de l'Urmis* sont disponibles selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

JULIE THERMES - *Essor et déclin de l'affirmative action. Les étudiants noirs à Harvard, Yale et Princeton*

Éditions du Cnrs, collection « Cnrs histoire » Paris 1999, 376 pages
(préface d'André Kaspi)

François Vourc'h

- 1 Julie Thermes entreprend de nous décrire, de façon très détaillée, la genèse, l'âge d'or, puis le recul, des politiques d'*affirmative action* menées par trois prestigieuses universités de la côte est des USA - Yale, Harvard et Princeton, "*the Big Three*" membres de la *Ivy League*.
- 2 Pour quelles raisons ces universités de l'élite extrêmement sélectives et fières de leur passé se sont-elles "brusquement" penchées dès les années 1960, sur les problèmes de recrutement de "minoritaires" ? Depuis leur création, ces Universités n'ont jamais recruté qu'un faible nombre d'étudiants (en 1963, 4 % des étudiants Nord Américains) et sont confrontées à un risque de marginalisation sur le marché universitaire, prestigieux et surtout lucratif, nord américain. Elles cherchent donc « le moyen de pallier ce manque d'influence sur le plan démographique (afin) de conserver une représentativité nationale (non pas en produisant) une élite du savoir mais des leaders (...) dans tous les domaines (intellectuels, artistes, financiers, sportifs etc...) qui compteront dans l'Amérique de demain (grâce à) des promotions 'constitué(es) de jeunes gens représentant une variété d'intérêts, de talents, et de milieux' »
- 3 L'auteur montre que l'introduction du "facteur ethnique" par l'*affirmative action*, n'a pas constitué une rupture de leurs pratiques anciennes depuis longtemps fort éloignées des principes 'libéraux' (au sens étatsunien) affichés — méritocratie et égalité des chances : « héritières d'une longue tradition de discrimination et de quotas clandestins contre les juifs, les noirs etc. ; elles (jouaient sur) le facteur ethnique lors de l'admission, modelant ainsi la composition de leur corps étudiant. (...) l'appartenance ethnique est alors considérée comme un facteur d'exclusion, alors qu'avec l'*affirmative action*, il constituera

un facteur d'inclusion. Mais l'appartenance ethnique a toujours eu un poids important lors de l'admission. (...) elles n'avaient qu'à élargir le système existant en y incluant les Noirs américains. Loin d'être un corps étranger greffé sur l'université, l'*affirmative action* apparaît donc plutôt comme une évolution possible de leur développement naturel. »

- 4 Très tôt, elles se dotent de procédures basées sur une assez grande « souplesse des critères de sélection » en s'appuyant sur deux notions : la « diversité », et « l'appartenance au groupe ». La "diversité" vise à faire du « college une sorte d'arche de Noé (...) Chaque promotion sera un échantillon prestigieux de la société américaine, tout à la fois un concentré de ses meilleurs éléments et une reproduction de sa diversité. L'université abritera une 'aristocratie de talents' selon l'idéal de Jefferson, aussi diversifiée que la population américaine ».
- 5 "L'appartenance au groupe" permet « d'accorder un traitement de faveur à un individu, pour assurer la représentation de son groupe ou de sa communauté d'appartenance au sein d'une entreprise ou d'une université : athlètes, élèves ingénieurs, artistes, élèves les plus brillants, différentes zones géographiques, milieux sociaux, et surtout enfants d'*alumni* (anciens élèves), un équilibre minutieux est respecté. La place de chaque groupe est savamment calculée » sans pour autant faire l'objet de 'quotas' chiffrés condamnés par la Cour Suprême des USA qui au contraire érige leurs programmes en 'modèle' car ne visant pas « une représentation proportionnelle des groupes ethniques » mais une plus grande "diversité" géographique, sociale et ethnique.
- 6 J. Thermes montre que si les candidatures des membres des groupes minoritaires font l'objet d'une attention particulière, les écarts entre leurs scores aux différents examens et ceux des autres étudiants restent faibles. En d'autres termes les étudiants bénéficiaires de ces programmes font partie de l'élite produite par le système scolaire Nord américain. Leur présence sur ces campus n'a rien d'illégitime. En revanche le traitement de faveur dont bénéficient les enfants (leaders de demain) d'*alumni* (leaders d'aujourd'hui) déroge lui très largement à la règle méritocratique : avoir des parents *alumni* riches et influents en facilite plus sûrement l'accès que tout le reste, car il s'agit bien de maintenir avant tout d'une part leur influence d'autre part les flux financiers indispensables et indissociables de la pérennité de leur influence.
- 7 Les conséquences en termes de recrutement seront sensibles, même si la proportion d'étudiants 'cibles' ('noirs', hispaniques ou amériidiens), est toujours restée inférieure à leur représentation dans la population des USA. Après une phase d'essor, J. Thermes met l'accent sur une des causes du recul de l'*affirmative action* telle qu'elle a été pratiquée, l'augmentation faramineuse des coûts de la scolarité est devenue insupportable pour des personnes issues des classes moyennes alors que dans le même temps les diverses aides (bourses, prêts etc..) diminuaient fortement : les 'étudiants Noirs' désertent les campus de l'Est pour d'autres plus 'généreux'.
- 8 L'*affirmative action* n'a pas été limitée à l'entrée des étudiants, elle a été prolongée au sein des établissements par la mise en place de départements 'd'Etudes afro américaines' et de 'Centres culturels'. J. Thermes détaille longuement les enjeux, les affrontements violents auxquels cela a donné lieu au sein de ces trois universités comme au sein du système universitaire Nord américain qui s'est livré à une farouche concurrence afin de capter cette 'clientèle' nouvelle et les subventions qu'elle générait.
- 9 L'ouvrage de J. Thermes doit devenir une référence indispensable pour tous ceux qui s'intéressent à ces questions.

AUTEUR

FRANÇOIS VOURC'H

URMIS-CNRS